

Procès verbal du conseil d'école du 15 février 2022

Présents :

Directrice : Mme Bourhis

Enseignantes : Mmes Alhéritière, Araujo, Besson, Cabos, Chevrollier, Kennel, Landry, Lombardin, Muller, Paulos, Ponsignon, Rodriguès, Mr Ngoko

Parents : Mmes Blin, Dolain, Langlin, Legros, Le Ridou, Sandre

Mairie : Mme Viezzi, adjointe au maire déléguée à l'éducation, à la réussite éducative et au périscolaire
Mme Deschâteaux, responsable du service scolaire
Mme Aguilar, responsable du temps périscolaire

Absents excusés : Mme Behary, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Minotte, enseignante

1/ COVID-19

Le protocole sanitaire mis en place s'appuie sur le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires de l'Education Nationale. Jusqu'au 18 février nous sommes au niveau 3 de ce protocole.

- Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou d'apparition de symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre...). Ils préviennent l'école en cas de symptômes chez l'élève comme dans la famille.
- Tous les élèves doivent porter un masque en intérieur comme en extérieur.
- On évite autant que possible, le brassage des élèves. Chaque niveau de classe a une zone en récréation. En cas de non remplacement d'un enseignant, seuls les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire peuvent être accueillis à l'école. La liste des professions concernées est sur le site de l'Education Nationale, rubrique Covid-19 / Questions-Réponses.
- Pour les élèves, un lavage des mains organisé à chaque entrée dans la classe. Ils doivent apporter leur bouteille d'eau ou leur gourde.
- Si un élève présente des symptômes sur le temps scolaire, il est isolé sous surveillance d'un adulte, les parents sont prévenus. Ils doivent consulter un médecin qui prescrira ou pas un test PCR. En cas de cas confirmé, la direction établit la liste des cas contacts au sein de l'école, cela se limite aux élèves de la classe.
- Si un élève est cas contact, il peut revenir à l'école sur présentation d'une attestation sur l'honneur de la réalisation d'un autotest et d'un engagement à effectuer deux autres autotests à J+2 et à J+4. En l'absence de cette procédure il reste en isolement 7 jours. Un autotest positif doit toujours être confirmé par un test PCR ou antigénique réalisé en laboratoire, en pharmacie ou en libéral.
- Si un élève est cas contact intrafamilial, il peut revenir à l'école sur présentation d'un résultat négatif d'un test PCR ou antigénique et d'une auto-surveillance à J+2 et J+4. En l'absence de cette procédure il reste en isolement 7 jours.
- Toutes ces informations sur les procédures à suivre sont sur le blog de l'école, rubrique COVID-19. Il y a aussi d'autres informations sur l'école (photos des objets de Noël réalisés par les élèves de l'école...).
- La continuité pédagogique est assurée pour les élèves en confinement chez eux pour cause de Covid-19 (et uniquement ce cas là). Elle peut se faire par le biais de la voie numérique ou du voisin-facteur en fonction des classes. La situation est gérée au cas par cas avec les enseignants.

Durant la période janvier/février l'enseignement a été compliqué pour les enseignants car il y a eu un tel absentéisme pour cause Covid qu'il a été difficile de suivre le travail de chaque élève. Malgré l'absence des élèves il a fallu continuer les apprentissages. Les enseignants ont fait au mieux pour que les élèves ne pâtissent pas trop de la situation. Il a également été difficile de faire revenir en classe les élèves dont les familles avaient peur de remettre leur enfant à l'école par crainte d'attraper la Covid.

Cette période a été très éprouvante pour tout le monde.

Les séances de piscine sont actuellement suspendues pour les écoliers. Elles reprennent au retour des vacances d'hiver.

Les parents remercient l'ensemble de la communauté éducative de l'école (enseignants, directrice, personnels du périscolaire et de la garderie) pour la fluidité et la rapidité de communication relative à la Covid, pour leur patience et leur grande adaptation dans la gestion des protocoles afin que cela soit le plus serein possible pour les enfants et les parents.

La direction remercie les parents qui font preuve de compréhension afin que les règles du protocole mis en place au sein des écoles soient respectées.

Au retour des vacances d'hiver, les écoles passeront au niveau 2 du protocole sanitaire, ce qui permettra d'enlever le masque à l'extérieur, de refaire du sport en intérieur sans masque mais avec distanciation. Cependant certaines activités physiques ne seront pas réalisables. (pas de jeu d'opposition ni sport de contact).

S'agissant du dépistage en cas de cas contact, il n'y aura plus qu'un seul autotest à J+2 et plus d'attestation à présenter à l'école.

2/ Périscolaire

- Mme Aguilar Séléna évoque les projets pédagogiques avec notamment le projet « Miam-miam » qui a pour objectif de faire en sorte que les élèves mangent un peu plus et éviter le gaspillage alimentaire, le projet danse pour un spectacle de fin d'année et le tournoi de foot.

Les parents félicitent l'ensemble de l'équipe périscolaire pour le projet Noël qui était de qualité.

- Le temps de restauration est organisé en trois services. Les élèves ont environ 35 minutes pour manger, le dernier service commence à 12h50. Les pique-niques sont indispensables pour faciliter la fluidité du service. Concernant la récurrence des sandwiches au thon, Mme Aguilar a fait remonter la plainte des enfants, il y a maintenant également des sandwiches au poulet. Les enfants mangent une fois toutes les deux semaines un pique-nique. Les jours de pique-nique sont indiqués sur le panneau d'information « Périscolaire » près du portail.

Lors des repas spéciaux, comme celui de Noël, tous les enfants ont mangé un repas chaud et une buche en dessert. Les enfants ont eu une crêpe lors de la chandeleur.

Concernant la remontée des repas froids dans les assiettes, Mme Aguilar précise que la température des plats est vérifiée.

- Concernant les exercices de sécurité, ils ont eu lieu le mercredi en suivant les protocoles. Un exercice sera peut-être réalisé sur le temps de la cantine mais cela risque d'entraîner du retard. Si cet exercice devait être réalisé, ce serait en concertation avec Mme Bourhis et le service de restauration.

- Suite à des questions de parents sur les conflits entre élèves pendant la pause méridienne, Mme Aguilar précise que les normes d'encadrement sont respectées, qu'il y a assez de personnel.

3/ Mairie

- Concernant les travaux de construction d'une nouvelle école, Mme Viezzi précise qu'à ce jour il n'y a de décision de prise.

- Concernant les problèmes de stationnement aux abords de l'école, il est rappelé qu'il y a deux parkings rue de La République, un autre près du petit terrain de sports, rue des Chardonnerets. Les parents indiquent que ces parkings servent pour les écoles J. Ferry 1 et 2 et qu'ils sont insuffisants et fort peu pratique pour celui qui attendant au terrain de sport puisqu'il y a un accès unique et pour une seule voiture pour les entrées et sorties. Ils ajoutent qu'un agrandissement des écoles sur cette zone ne ferait qu'accentuer le problème.

- Il n'y aura ni purificateurs d'air, ni capteurs de CO2. L'aération naturelle des locaux est recommandée. Toutes les salles de classes possèdent des fenêtres qui s'ouvrent et l'aération est possible sans problème.

- Concernant les demandes d'interventions des services techniques de la ville les directeurs utilisent depuis peu le logiciel ASTECH ; ce qui est le cas par exemple pour la vitre cassée sur la porte menant à la classe des CP A (le bon de commande a été envoyé à l'entreprise le 10 février).

- Les parents demandent s'il est possible qu'un animateur soit détaché pour accompagner les élèves se rendant à la maison de quartier à 16h30. Après renseignement obtenu suite au conseil d'école, un animateur du service périscolaire ne peut pas accompagner les élèves à la maison de quartier.

4/ Effectifs rentrée 2022

A l'heure actuelle il y a 365 élèves. Il y a 63 CM2 en partance et 57 CP arrivants (données communiquées par le service scolaire).

5/ Sécurité

- Un exercice PPMS intrusion a eu lieu le 23 novembre. Le scénario était « S'échapper de l'école ». Il a eu lieu vers 10h. Les élèves qui étaient sur la cour devaient s'échapper par l'école J. Ferry 1 car le danger provenait du portail noir. Ceux qui étaient en classe devaient se cacher. Dans l'ensemble l'exercice s'est bien déroulé. Il faut résoudre l'audition du signal pour certaines classes qui n'ont pas de fenêtre donnant sur la cour. Le passage étroit entre les deux écoles doit toujours être dégagé. Les élèves doivent bien ranger leur trottinette et vélo.

- L'exercice PPMS confinement du 4 février a été reporté à une date ultérieure pour cause de protocole sanitaire dû à la Covid-19 car il faut mettre plusieurs classes dans une même pièce.

- Les comptes rendus de ces exercices de sécurité sont indiqués sur le blog de l'école.

- Pour des raisons sanitaires et de sécurité, il est demandé aux parents de ne pas s'attarder devant l'école.

6/ AESH

5 AESH interviennent sur l'école. Tous les besoins ne sont pas pourvus car une AESH a démissionné. Actuellement, il y a deux enfants ayant une notification de 12 heures chacune qui n'ont pas d'AESH. Les remplacements des AESH peuvent être difficiles.

7/ Projet d'école

4 pôles d'action :

- Ambition pour tous et excellence
- Bien être pour tous (élèves, enseignants, parents...)
- Cultures et citoyenneté responsable
- Equité et inclusion pour tous et pour chacun

Nos objectifs :- améliorer ses écrits (syntaxe, lexique)

- donner envie de respecter les règles de l'école
- développer un esprit critique face à l'image (écrans, photos, vidéos, internet...)
- améliorer la pédagogie différenciée

Compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire, le projet d'école est un peu en suspens. Cependant des conseils de cycle autour de la pédagogie différenciée notamment en lecture ont eu lieu. La période de janvier/février a été très éprouvante pour tous, malgré tout il y a toujours des échanges en salle des maîtres entre les enseignants.

8/ Liaisons entre cycles

Liaison GS/CP : Malgré les contraintes du protocole sanitaire, on peut espérer pouvoir mettre en place des échanges entre la GS et le CP. A ce jour rien n'est défini. Une réunion de concertation est prévue au retour des vacances.

Liaison CM2/6^{ème} : Lors du conseil école/collège il y a eu des propositions d'échanges de pratiques entre enseignants de CM2 et de 6^{ème}. Des enseignantes de CM2 sont intéressées par ce dispositif. Ces échanges devraient avoir lieu après les vacances d'hiver.

Le dispositif OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour le Réussite des Elèves) est mis en place au collège P. Bert. Il s'adresse à tous les parents ayant des enfants scolarisés à Savigny sur Orge désireux de bénéficier des cours de langue française.

9/ Intervenants

Intervenants en musique (conservatoire) :

- La classe de Mme Kennel aurait dû participer au projet « Eveil chorégraphique ». Cela n'a pas fait faute de salle adaptée sur le groupe scolaire J. Ferry et de car pour se rendre au conservatoire.
- Les trois classes de CM1 et celles de CM2 de Mmes Rodriguès et Cabos doivent participer à 2 séances d'initiation au Hip-Hop.

Intervenant théâtre :

Les classes de Mmes Araujo et Ponsignon bénéficient de l'intervention de Mr Astier-Billy de la structure « Plume en scène » pour 10 séances ayant l'objectif de mettre en œuvre un projet artistique. Ce projet a pour ambition de faire apprendre un petit texte aux élèves. Une représentation est prévue le 4 avril avec une création de décor. Les enseignantes et les élèves sont très contents.

10/ Projets / Sorties

Classe de découverte

Les classes de Mmes Cabos, Chevollier et Rodriguès ne partiront pas en classe de découverte. La validation du projet a été très compliquée, les dates du séjour ont dû être modifiées. Les enseignantes remercient tous les parents qui les ont aidées pour la classe transplantée.

Médiathèque :

Les classes de Mmes Araujo, Alhéritière, Fournier et Landry, Chevrollier et Besson se sont rendues à la médiathèque pour découvrir le lieu, apprendre à s'y repérer et pour certains participer au prix « Coup de cœur des p'tits lecteurs ».

Opération solidarité :

L'ensemble des classes de l'école a collecté des denrées, des vêtements, des jouets... pour les plus démunis. Le 13 décembre, les boîtes bien garnies et joliment décorées ont été livrées à La Croix Rouge et au Secours Populaire.

MJC :

Les 3 classes de CP se sont rendues le 11 février à la MJC pour assister au spectacle « C'est trop bien ». Le transport a été assuré par les cars de la ville et son financement a été pris en charge par la coopérative de l'école.

Les foulées de Savigny :

La communication concernant le challenge inter-écoles a été faite aux familles. Plusieurs enfants y participeront, ils seront sous la responsabilité de leurs parents et non de l'école.

D'autres sorties sont prévues, elles sont en cours de finalisation

A l'heure actuelle, nous ne savons pas si nous pourrions organiser des moments festifs type fête d'école ou autre. Si une fête d'école devait avoir lieu, elle ne pourrait pas se dérouler sans une participation importante de parents bénévoles.

Prochain conseil d'école : vendredi 1^{er} juillet 2022

La présidente



La secrétaire



Les parents FCPE



Les parents non affiliés

